



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E27435

VALABLE JUSQU'AU

02/09/2026

ÉDITÉ LE

19/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2001

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/10/2001

47 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : 441 059 789 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 372636 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 100661363030

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 100661363030

Situation fiscale et sociale : A jour au 07/07/2025

Raison sociale : CHAUFFAGE HAMM MARCEL

58 RUE PRINCIPALE
11 RUE SAINTE RICHARDE
67170 OLWISHEIM

Téléphone : 03 88 69 42 40

Fax :

Portable : 0607772762

Site Internet : www.chauffage-hamm.com

E-mail : contact@chauffage-hamm.fr

Responsabilité légale :

HAMM FREDERIC GÉRANT / HAMM MARCEL CO-GÉRANT / HAUPTMANN
FRANCINE, JOELLE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5212 | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 06/07/2023 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 16/05/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 18/03/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 18/03/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.